

	Fiche signalétique	24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence Urgence médicale/ Empoisonner le Contrôle: Dans Les Etats-Unis: Appel 1-800-222-1222. Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison. Urgence transport/Centre national de Réponse: 1-800-535-5053 1-352-323-3500 NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.
IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.		
1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise		

Nom: Dynagrip Heavy Duty Construction Adhesive Product UPC Number: 070798275089, 70798275096, 070798275102 Fabricant: DAP Global Inc. 2400 Boston Street Suite 200 Baltimore, MD 21224-4723 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence) Fiche signalétique Coordinateur: MSDS@dap.com Numéro de téléphone d'urgence: Transport: 1-800-535 -5053 1-352-323-3500 Poison Control: 1-800-222-1222	Date de Révision: 3/9/2022 Remplace: 12/29/2021 Product Use/ Class: Adhésif de construction SDS No: 7008501 Préparateur: Affaires réglementaires et environnementales
--	---

2. Identification des dangers

EN CAS D'URGENCE: AVERTISSEMENT !Peut causer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Nocif si avalé ou absorbé par la peau.

Classification SGH

Pas une substance ou un mélange dangereux.

Symboles du produit

aucun

Mention d'avertissement

Pas une substance ou un mélange dangereux.

Dangers spécifiques

7% Du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids</u> <u>%</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Carbonate de magnésium	546-93-0	1-5	Pas d'information	Pas d'information
Tripolyphosphate de potassium	13845-36-8	0.5-1.5	GHS06	H302-330

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: En cas d'inhalation, transporter la personne exposée à l'air frais. Si elle a de la difficulté à respirer, quitter les lieux afin d'obtenir de l'air frais. Si la difficulté à respirer persiste, obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas de contact avec la peau: Enlever et laver les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse, Water Spray or Fog, Water

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. En cas d'écoulement, absorber le produit avec un matériau inerte et disposer selon les lois applicables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Ouvrir toutes les fenêtres et les portes ou utiliser tout autre moyen afin d'assurer une ventilation en croisé et l'entrée d'air frais durant l'application et le temps de séchage. L'odeur n'est pas un critère valable pour déterminer les conditions de danger. Laver vigoureusement après la manipulation.

Stockage: Refermer les contenants après usage. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120° F (48,8° C). Entreposer les contenants loin de la chaleur excessive ou du froid excessif. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Carbonate de magnésium	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Tripolyphosphate de potassium	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Équipement de protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Dans certaines circonstances, lorsque le niveau anticipé de concentrations en suspension est supérieur aux limites d'exposition permises, il est nécessaire de porter un respirateur purificateur d'air muni d'une cartouche ou d'un filtre à cartouche anti-vapeurs organiques. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur.



Protection de la peau: gants en caoutchouc



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: inutile dans les conditions normales d'utilisation.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Blanc de-blanc	Etat Physique:	Encre Grasse
Odeur: :	Insignifiant	Seuil de l'odeur:	Pas Etabli.
Densité, g/cm³:	1.34 - 1.34	pH:	Entre 7,0 et 12,0
Freeze Point, °C:	Pas Etabli.	Viscosité (mPa.s):	Not Established
Solubilité dans l'eau:	Pas Etabli.	Partition Coeff., n-octanol/water:	Pas Etabli.
Température de décomposition:	Pas Etabli.	Limites d'explosion, %:	N.E. - N.E.
Plage du point d'ébullition:	100 - 100	Température d'auto-inflammation:	Pas Etabli.
Point d'éclair minimum, ° C:	100	Pression de vapeur, en mmHg:	Pas Etabli.
Taux d'évaporation:	Plus lent Que Acétate de n-Butyl	Méthode Flash:	Seta A Fermé la Tasse
Densité de vapeur:	Plus lourd Qu'Aérer	Flammability, NFPA:	Ininflammable
Poussières combustibles:	Ne supporte pas la combustion		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair a déclaré ci-dessus est celle de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter: Chaleur excessive ou froid excessif.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: Peut être nocif si inhalé. L'inhalation de ce produit peut provoquer l'irritation des voies respiratoires (nez, bouche, muqueuses).

Contact avec la peau: Nocif en cas d'absorption par la peau. Un contact excessif et répété avec la peau peut causer une légère irritation.

Contact avec les yeux: Peut causer une irritation des yeux. Les signes et symptômes peuvent inclure : douleur, larmes, inflammation, rougeurs et vision brouillée. Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

Ingestion: Nocif si ingéré.

Cancérogénicité: Pas d'information

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Un contact excessif et répété avec la peau peut causer une irritation et possiblement une dermatite. Une exposition excessive et répétée peut causer des lésions de la peau, des voies respiratoires, aux reins. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérigène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérigène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérigène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
546-93-0	Carbonate de magnésium	>2000 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
13845-36-8	Tripolyphosphate de potassium	2000 mg/kg Rat	4640 mg/kg Rabbit	> 0.39 mg/L Rat

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Disposer de ce matériau en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets.

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. En cas d'écoulement, absorber le produit avec un matériau inerte et disposer selon les lois applicables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

14. Informations relatives aux transports

DOT Numéro UN/NA: Pas Applicable
approprié Nom d'expédition: Pas Régulé.
Nom technique: Pas Applicable
Catégorie de risque: Pas Applicable
Sous-classe de danger: N.A.
Groupe d'emballage: Pas Applicable

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

non connu

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États-Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 3/9/2022 **Remplace:** 12/29/2021

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance Hazard Threshold % Changed
 Substance Regulatory CAS Number Changed
 Substance Hazardous Flag Changed
 Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
 01 - Product Information
 02 - Hazards Identification
 15 - Regulatory Information
 Revision Statement(s) Changed

Fiche de données de sécurité créé (e) par: Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

Santé:	Inflammabilité:	Réactivité:	Protection individuelle:
1	0	0	X

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 11.5

COV du matériau, g/L: 6

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, 0.02

Poids %:

VOC Actual, Wt/Wt%: 0.5

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H330 Mortel par inhalation.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:**GHS06**

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.